



POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES
HANDICAPÉES 2023



Présentation de la Ville

Située à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Sherbrooke, Granby est la capitale régionale de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Yamaska. Avec ses 70 845 habitants (2022), Granby est en pleine croissance et offre un milieu de vie accueillant offrant une foule de services à sa population : hôpital, cégep, écoles primaires et secondaires, centre aquatique adapté, centre sportif, bibliothèque, salle de spectacles, centre culturel, terrains sportifs, plus de 80 parcs, pistes cyclables, transport en commun, centres commerciaux, hôtels et restaurants.

Mise en contexte

La démarche d'élaboration du plan d'action de la Politique d'accessibilité universelle relève de la responsabilité de la Ville de Granby. Par l'adoption de ce plan d'action, la Ville s'engage à intégrer les besoins et les préoccupations des personnes handicapées à l'intérieur de la culture organisationnelle. Par cet énoncé de vision et ses aspirations et conformément à la ***Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale***, la Ville de Granby est soucieuse d'offrir un milieu de vie de qualité à toute sa population. À cet effet, un plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées est préparé chaque année par la Ville de Granby et adopté par le conseil municipal.

Pour la mise en œuvre de son plan d'action, la Ville peut être appelée à jouer différents rôles relevant de ses responsabilités et ses compétences. De façon générale, on reconnaît à une municipalité les quatre rôles suivants :

La municipalité peut intervenir :

- Comme **leader**, soit en instaurant une activité, soit en assumant la responsabilité et la coordination d'actions ou de mesures ;
- Comme **partenaire** avec d'autres organismes locaux, en participant à la mise en œuvre d'actions ou de mesures ;
- En tant que **facilitatrice**, en mettant à contribution ses propres ressources pour renforcer l'intervention d'organismes ou de regroupements d'organismes communautaires qui évoluent auprès des personnes handicapées ;
- En tant qu'**ambassadrice** en représentant les intérêts des personnes handicapées auprès des autres paliers de gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.

La Ville s'assurera également que le plan d'action s'inscrira en continuité et en cohésion avec les autres politiques qu'elle a adoptées.

Comité accessibilité universelle

Le comité a pour rôle de voir à la mise en place du plan d'action en accessibilité universelle, au respect des échéanciers et d'en faire le bilan.

Ce comité est constitué de partenaires de la communauté (municipaux et communautaires).

Provenance des membres du comité :

- Association des personnes aphasiques de Granby-Région
- Conseil municipal
- Division des approvisionnements
- Division des communications
- CEIL Granby
- Service de l'aménagement et de la protection du territoire
- Service de police
- Service de sécurité incendie
- Service des finances et de l'évaluation
- Service des loisirs, de la culture et du développement social
- Service des ressources humaines
- Service des travaux publics
- Vie culturelle et communautaire de Granby

1. Mission – Pour une société inclusive					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Des préjugés empêchent les personnes handicapées de bien s'intégrer dans la communauté	Diffuser une image positive de la contribution des personnes handicapées dans la communauté	Inclure des images de personnes handicapées dans les publications de la Ville et sur le site web	Division communications	31 décembre	Nombre d'images de personnes handicapées dans les outils de communication de la Ville (Granby vous informe, site web et publications, panneaux numériques) :
Des préjugés empêchent les personnes handicapées de bien s'intégrer dans la communauté	Offrir de la formation sur les connaissances et les attitudes adéquates permettant d'éviter les situations d'exclusions et de discrimination	Offrir une session de formation au personnel d'accueil de la Ville concernant la façon d'interagir avec les personnes handicapées	Service des loisirs, de la culture et du développement social (SLCDS) et Service des ressources humaines	31 décembre	Nombre de séances de formation offertes : Nombre de participants aux sessions :
Des préjugés empêchent les personnes handicapées de bien s'intégrer dans la communauté	Sensibiliser la population aux différentes incapacités des personnes handicapées	Promouvoir la semaine québécoise des personnes handicapées auprès de la population	SLCDS	En continu	Nombre d'outils de communications déployés (communiqué de presse, mot des élues et élus, affichage public, etc.) :
Des préjugés empêchent les personnes handicapées de bien s'intégrer dans la communauté	Faire participer des étudiants ou des étudiantes handicapés aux services offerts par la Ville	Impliquer des étudiants handicapés pour assurer l'assemblage d'affiches qui seront utilisées pour délimiter le déneigement de la chaussée.	Service des travaux publics	1 ^{er} octobre	Nombre d'étudiants participants : Nombre de pancartes produites :

2. Mission – Pour une société solidaire et plus équitable					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi	Mettre en place un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les personnes handicapées	Afficher les postes avec la mention suivante : « La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature ».	Service des ressources humaines et Division communications	31 décembre	Nombre de personnes handicapées embauchées à la Ville :
Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi	Mettre en place un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les personnes handicapées	Transmettre les postes disponibles au SEMO	Service des ressources humaines	En continu	Validation de l'envoi des postes :
Certaines lois, politiques, programmes ou services comportent des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées	Assurer le respect des principes de la politique d'accessibilité universelle	Assurer le suivi du comité de suivi du plan d'action	SLCDS et délégués de différents services de la Ville	En continu	Nombre de rencontre de comité : Nombre d'actions réalisées annuellement :

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Certaines lois, politiques, programmes ou services comportent des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées	Assurer le respect des principes de la politique d'accessibilité universelle	Diffuser le bilan des réalisations liées au plan d'action annuel à l'ensemble de la population	SLCDS et Division communications	31 décembre	Nombre d'actions de promotion (Granby vous informe, panneaux numériques) :
Certains programmes, lois, politiques ou services comportent des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées	Assurer le respect des principes de la politique d'accessibilité universelle	Effectuer deux rencontres de suivi de la politique d'accessibilité universelle	SLCDS et délégués de différents services de la Ville	Mars et novembre	Nombre de rencontres par année des délégués de services porteurs des actions :
Certaines lois, politiques, programmes ou services comportent des obstacles à l'intégration des personnes handicapées	Prévoir l'accessibilité et l'adaptation des équipements assurant la participation des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles offertes au public	<p>Consulter les organismes intervenants auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à la participation des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles de la Ville et de ses mandataires (Vie culturelle et communautaire de Granby, Granby Multi-Sports, Palace, et Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin) offertes au public.</p> <p>Organiser une situation du Centre aquatique avec les membres de la Table de concertation.</p>	SLCDS et délégués de différents services de la Ville	1 ^{er} octobre	Nombre de rencontres de la Table de concertation :

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Certaines lois, politiques, programmes ou services comportent des obstacles à l'intégration des personnes handicapées	Adopter une clause prévoyant l'accessibilité des achats et des locations de biens et des services aux personnes handicapées dans le processus d'approvisionnement (art 61.3 de la Loi)	Modifier la politique d'achat de la Ville en y ajoutant : Objectif de la politique Contribuer à sensibiliser et à informer les services requérants et les fournisseurs sur les enjeux de l'accessibilité universelle	Division approvisionnement	1 ^{er} décembre	Présentation du plan
Certaines lois, politiques, programmes ou services comportent des obstacles à l'intégration des personnes handicapées	Adopter une politique prévoyant l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées dans le processus d'approvisionnement	Faire l'inventaire des équipements achetés ou loués au cours de l'année favorisant l'accessibilité des personnes handicapées	Division approvisionnement	31 décembre	Nombre d'achats de matériel ou inventaire adapté :
Certains programmes ou services comportent des obstacles à l'intégration des personnes handicapées	Faire une analyse des programmes et services de la Ville dans la perspective d'en améliorer l'accès et l'adaptation aux personnes handicapées	Consulter les organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité aux services de la Ville pour les personnes handicapées.	SLCDS	Lors des rencontres de la table de concertation	Nombre de rencontres : Nombre d'actions de concertation :

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Certaines personnes handicapées ne peuvent participer à une activité si elles sont seules	Accorder l'accès gratuit à l'accompagnatrice ou l'accompagnateur d'une personne handicapée lors de la pratique des activités culturelles et de loisirs offerts aux citoyennes et citoyens d'une municipalité	Accepter la vignette d'accompagnatrice ou d'accompagnateur aux activités de loisirs (Palace, Vie culturelle et communautaire de Granby (VCCG), Granby Multi-Sports (GMS), Division aquatique et sports)).	SLCDS	En continu	Nombre d'entrée des visiteurs :
Certaines personnes handicapées ne peuvent participer à une activité si elles sont seules	Accorder l'accès gratuit à l'accompagnatrice ou l'accompagnateur d'une personne handicapée lors de la pratique des activités culturelles et de loisirs offerts aux citoyennes et citoyens d'une municipalité	Mise en place d'un système permettant de comptabiliser les entrées pour des accompagnatrices ou accompagnateurs d'une personne handicapée	SLCDS	31 déc.	Mise en place du système.
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible l'information concernant les ressources locales dans la municipalité pour soutenir les familles avec une personne handicapée	Adopter la typographie Arial 12 par défaut pour les logiciels Word et Outlook ainsi que pour les documents diffusés à la population afin qu'ils soient accessibles	Division informatique et Division communications	En continu	Les documents municipaux utilisent la typographie Arial 12

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible l'information concernant les ressources locales dans la municipalité pour soutenir les familles avec une personne handicapée	Identifier une section aux personnes handicapées sur le site web de la Ville	SLCDS et la Division communications	Toute l'année	Une section est consacrée aux activités et services offerts aux personnes handicapées sur le site web
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible l'information concernant les ressources locales dans la municipalité pour soutenir les familles avec une personne handicapée	Informar les citoyens des lieux et équipements disponibles aux personnes handicapées dans le GVI	SLCDS et Division communications	En continu	Nombre de parution et nombres de pages consacrées aux équipements accessibles dans le GVI :
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible l'information concernant les ressources locales dans la municipalité pour soutenir les familles avec une personne handicapée	Faire la promotion du service 211	SLCDS et Division communications	En continu	Nombre de moyens où on retrouve la présence de l'information du 211 :
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible l'information concernant le service incendie	Créer un outil visuel accessible pour la formation des résidents dans les résidences des personnes âgées	Service de sécurité incendie et Division communications	En continu	Diffusion de l'outil visuel

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible l'information concernant le service incendie	Article dans le GVI « Besoins d'accompagnement en cas de sinistre »	Service de sécurité incendie et Division communications	En continu	Publication d'une page dans le GVI
Les documents administratifs ne sont pas adaptés pour répondre aux besoins de certaines personnes	Rendre disponible aux personnes non voyantes ou mal voyantes	Rendre disponible aux personnes non voyantes ou mal voyantes l'information diffusée sur les tableaux d'affichage numériques	Division communications	En continu	Diffusion de ces communications sur le site web

3. Aménager des environnements accessibles					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants, ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés	Faire une analyse de l'accessibilité des bâtiments de la Ville ouverts au public	Consulter les organismes intervenants auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité aux bâtiments de la Ville pour les personnes handicapées	SLCDS et Service des travaux publics	En continu	Rapport des bâtiments accessibles
Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyennes et citoyens visés	Faire une analyse de l'accessibilité des installations municipales	Aménager une zone réservée aux personnes en fauteuil roulant lors des événements	SLCDS	31 décembre	Liste des événements avec une zone réservée aux personnes handicapées
Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyennes et citoyens visés	Faire une analyse de l'accessibilité des installations municipales	Intégrer les enjeux d'accessibilité universelle lors de la consultation entourant le réaménagement du parc Miner	SLCDS et Division communications	31 décembre	Rapport de la consultation du Parc Miner
Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyennes et citoyens visés	Faire une analyse de l'accessibilité des installations municipales	Louer et installer des toilettes adaptées aux personnes handicapées lors d'évènements populaires	SLCDS	En continu	Liste des événements :
Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyennes et citoyens visés	Faire une analyse de l'accessibilité des installations municipales	Fournir des équipements favorisant l'accessibilité aux installations en vertu de l'article 61.3 de la Loi	SLCDS	En continu	Inventaire du matériel et des installations adaptés sur le territoire

4. Pour une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Les divers moyens de communication ne sont pas accessibles à tous (sites web et publications et documents électroniques)	Rendre disponible l'information concernant les ressources locales dans la municipalité pour soutenir les familles avec une personne handicapée	Consultation des organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité des documents de la Ville pour les personnes handicapées	Division communications	1 ^{er} juin	Nombre d'actions de concertation :
L'accès au service 911 est difficile pour les personnes malentendantes	Rendre disponible le service 911 à toute la population	Former tous les nouveaux employés	Service de police	En continu	Nombre de nouveaux préposés formés :
L'accès au service 911 est difficile pour les personnes malentendantes	Rendre disponible le service 911 à toute la population	Offre du service Texto 911 Faire la promotion de ce service par le GVI	Service de police	En continu	Nombre de textos reçus :
Il est difficile pour certains jeunes en situation de handicap de s'intégrer dans les groupes de camps de jour « régulier »	Offrir un programme de camp de jour correspondant aux besoins spécifiques des jeunes ayant un handicap de la municipalité	Offrir des camps de jours spécialisés pour les jeunes avec handicap intellectuel et ayant un TSA (trouble du spectre de l'autisme) et toute forme de handicap.	SLCDS	1 ^{er} septembre	Nombre de groupes offerts :
Il est difficile pour certains jeunes en situation de handicap de s'intégrer dans les groupes d'activités « régulières »	Adapter l'offre d'activités et de services municipaux à chaque type de famille, y compris les familles avec une personne handicapée	Offrir des activités pour les enfants ayant un TSA + et toute forme de handicap	SLCDS	1 ^{er} décembre	Nombre d'enfants accompagnés :

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Il est difficile pour certains jeunes en situation de handicap de s'intégrer dans les groupes de camps de jour « régulier »	Assurer l'accompagnement des enfants handicapés au camp de jour selon leur besoin	Accorder une aide financière pour l'embauche d'accompagnateurs pour les camps de jour	SLCDS	1 ^{er} décembre	Nombre d'animateurs spécialisés et d'accompagnateurs engagés :
Il est difficile pour certains jeunes en situation de handicap de s'intégrer dans les groupes d'activités « régulières »	Adapter l'offre d'activités et de services municipaux à chaque type de famille, y compris les familles avec une personne handicapée	Réfléchir à élargir l'offre d'inclusion de la population en situation de handicap dans les activités de loisirs municipales.	SLCDS	1 ^{er} décembre	Nombre d'activités adaptées ou permettant l'inclusion des personnes à besoins particuliers :
Il est difficile pour certaines personnes en situation de handicap de s'intégrer à des activités de loisirs	Adapter l'offre d'activités et de services municipaux à chaque type de famille, y compris les familles avec une personne handicapée	Faire la promotion d'actions d'accessibilité universelle lors de l'Halloween en s'inspirant de la campagne « Treat accessibly »	SLCDS	1 ^{er} décembre	Nombre d'actions de promotion :
Les personnes qui vivent seules en logement peuvent être en situation de vulnérabilité	Assurer la sécurité des personnes handicapées vivant seules dans leur logement	Suivi du programme PAIR	Service de police	En continu	Nombre d'abonnés et nombre d'appels :
Difficultés pour les personnes handicapées avoir accès à des logements accessibles	Avoir plus de logements accessibles sur le territoire	Analyser la faisabilité d'implanter le principe de visitabilité dans les réflexions entourant la stratégie d'habitation de la Ville de Granby	Service de l'aménagement et de la protection du territoire (SAPT)	1 ^{er} décembre	La politique d'habitation

5. Gestionnaire d'une organisation					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Les communications diffusées par la Ville sont parfois inaccessibles aux personnes handicapées	Faciliter l'accès au site web	Former le personnel responsable du site web en matière de l'accessibilité d'un site web (SGQRI008-1), d'un document téléchargeable (SGQRI008-02) et du multimédia (SGQRI 008-03) dans un site web. (réf. Directive du Conseil du trésor du 10 mai 2011)	Division communications	En continu	Nombre de nouveaux employés formés
Certaines personnes ne peuvent se déplacer pour assister à une séance du conseil	Rendre les séances du conseil municipal accessibles à tous	Télédiffuser les séances du conseil à la télévision communautaire et sur le web	Division informatique et Division communications	En continu	Nombre de séances diffusées à la télévision et sur le web

6. Transport					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Le service de transport ne répond pas aux besoins de tous les utilisateurs	Assurer les suivis de services offerts en transport adapté (mesurer la qualité des services, etc.)	Création d'un formulaire sur le web pour les commentaires. Retour sur expérience.	Service des finances et de l'évaluation	En continu	Nombre de répondants au formulaire :
Certains arrêts d'autobus ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Assurer l'accessibilité de tous les nouveaux arrêts d'autobus	Aménagement d'arrêts accessibles	Service des travaux publics	Décembre	Nombre d'arrêts accessibles ajoutés :
Il est difficile pour certaines personnes d'attendre l'autobus sans avoir accès à un banc pour se reposer.	Avoir des bancs aux arrêts qui n'ont pas d'abribus	Ajouter des bancs	Service des travaux publics	Décembre	Nombre de bancs ajoutés :
La population et les usagers et usagers d'AMM ne connaissent pas les règles de sécurité pour se déplacer dans les rues	Informers les utilisateurs et la population des règles	Campagne de sensibilisation Prudence Patience Respect. Sensibilisation auprès des personnes à mobilité réduite et des usagers et usagers de la route. Promotion du nouveau règlement en matière de transport en AMM. Organisation d'une rencontre entre la Table PH et le service de police.	Service de police	Décembre	Nombre d'actions de promotion :
Certaines traverses piétonnières ne sont pas sécuritaires	Assurer des déplacements sécuritaires	Analyser les besoins pour installer des feux sonores	SIEMD	1 septembre	Plan directeur des feux

Obstacles	Objectifs	Mesures	Service(s) responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Certaines traverses piétonnières ne sont pas sécuritaires	Assurer des déplacements sécuritaires	Instaurer un plan de vérification et entretien des feux sonores	Service des Travaux publics	31 décembre	Nombre de nouveaux feux sonores
Certaines traverses piétonnières ne sont pas sécuritaires	Assurer des déplacements sécuritaires	Ajouter des feux sonores, coin des rues Simonds et Principale	Service des travaux publics	31 décembre	Réalisation des travaux